

MAURICE HERZOG

(1919 – 2012)

Ou « l'âge d'or dans les rapports entre l'État, et les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire »

Maurice Herzog est né à Lyon le 15 Janvier 1919, il est le fils d'un ingénieur à la Thomson. Après ses études secondaires, il poursuit un cursus universitaire aux facultés de droit de Paris et de sciences de Lyon. Après quoi il obtient son diplôme d'H.E.C.

Dans sa jeunesse il a fréquenté les Éclaireurs. Passionné de montagne, il fait de l'alpinisme très jeune au **Club Alpin**. Pendant la seconde guerre mondiale il est officier d'artillerie, puis après un passage à **Jeunesse et Montagne**, il rentre à **l'Office Civil et Militaire, l'OCM**, mouvement de résistance. On le retrouve ensuite à la tête d'une unité de **F.T.P. Francs Tireurs et Partisans** dans les maquis des Alpes. En 1944-1945 il assure dans les derniers combats alpins, les fonctions de Capitaine, commandant d'une compagnie de haute montagne de chasseurs alpins du 27ème BCA. De 1945 à 1958 revenu à la vie civile, il est directeur à la Société **Kléber-Colombes**.

L'ANNAPURNA

Son parcours d'alpiniste, l'amène à devenir en 1950, **le chef de l'expédition française** dans l'Himalaya et à vaincre **l'Annapurna premier 8000** avec **Lionel Terray, Gaston Rebuf, fat, Louis Lachenal, Marcel Ichac ...**C'est le début de la légende. Au retour Maurice Herzog fait paraître « Annapurna, premier 8000 » qui sera édité à 10 millions d'exemplaires et traduit dans 30 langues, le film du cinéaste Marcel Ichac rehausse l'exploit. Mais le livre minimise le rôle des autres membres de la cordée et ce sera le début d'une sérieuse controverse.

Maurice Herzog rentre de cette expédition mutilé, avec ses doigts et orteils gelés. Il sera un héros de la France d'après-guerre, ne déclarait-il pas « **notre exploit devait être celui de la Nation** ».

De 1952 à 1955, il préside le **Club Alpin Français**. En 1954-1955, il se retrouve chargé de mission au cabinet d'**A. Moynet, Secrétaire d'État à la Présidence du Conseil** sous le gouvernement **Mendes-France**.

La JEUNESSE et SPORTS

Le Général de Gaulle qui voit en lui le héros de l'Annapurna, le nomme **Haut-Commissaire à la Jeunesse et Sports**, le 27 Décembre 1958. C'est le haut-Commissariat qui lors de la **Loi programme d'équipements sportifs et socio-éducatifs du 28 Janvier 1961**, propose le 1er effort de planification et de normalisation. Des professionnels seront formés et recrutés puisqu'il faut faire fonctionner et animer ces nouvelles installations. Pour cela Maurice Herzog s'appuie sur le **4ème** puis le **5ème Plan**.

En 1958, il est à l'initiative du **GEROJEP, le Groupe d'Études et des Rencontres des Organisations de Jeunesse et d'Éducation Populaire**. Le GEROJEP regroupe les laïques, les confessionnels, les socialistes... à l'exclusion des partis politiques de jeunesse. Les mouvements confessionnels les plus marqués à majorité catholique se regroupent dans le **Comité Français des Mouvements de Jeunes**.

L'action du Ministre lui permet de lancer, **la Loi Congé cadre jeunesse** de 1961, de dégager des fonds interministériels pour la jeunesse et l'éducation populaire ainsi que pour le financement de postes d'animateurs.

Il fonde en 1964, **l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse** dont il assure la présidence.

De Gaulle lui demande de s'engager en politique, élu député du Rhône en 1962, il reste dans sa fonction et devient **Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports**, pour la période du 11 Juin 1963 au 7 Janvier 1966. Le Ministère aura donc connu un ministre qui bénéficiera, d'une belle stabilité : 7ans, 3 mois et 12 jours. Durant toutes ces années Maurice Herzog saura faire preuve d'un esprit d'ouverture en se revendiquant « **Ministre de toute la jeunesse** ».

Il tente aussi de coordonner, l'effort de tous les ministères en faveur d'une politique éducative et sociale. Il développe un partenariat réel avec les Associations de Jeunesse et d'Éducation populaire, au niveau de la gestion, mais aussi sur le plan technique, financier et humain. **C'est la grande période de la COGESTION**, avec l'ouverture d'organismes dans plusieurs secteurs ; rappelons-nous de **COTRAVAUX** qui regroupe 11 associations de chantiers en assurant un rôle de coordination, de concertation avec les pouvoirs publics, de cogestion des subventions, de formation des cadres.

Ce sera aussi le cas du **FONJEP**, le Fonds Interministériel pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire qui participera au cofinancement des postes d'animateurs et qui sera tour à tour présidé par les mouvements. Sans oublier l'**ATITRA**, l'Association Technique Interministérielle pour le Transports des Jeunes.

Le ministre cherche également à promouvoir une interdépendance entre les mouvements quelque soit leur nature (ruraux, confessionnels, laïques, citadins). Dans le domaine du sport il souhaite former des champions par la masse, une idée chère à **Pierre de Coubertin**.

Son programme permettra aussi une évolution rapide des **Maisons de Jeunes et de la Culture**, en effet dès 1959 dans un entretien au **Monde**, il exalte l'intérêt du rôle des MJC, afin de répondre « **aux loisirs vides des adolescents** ».

Il est aussi à l'origine en Juin 1964, du **1er diplôme professionnel reconnu** dans le domaine de l'animation, en l'occurrence le **DECEP, Diplôme d'État de Conseiller d'Éducation Populaire**. Par ailleurs il joue un rôle important dans la création de nombreuses bases de loisirs et de plein air et en 1965 il participe à la création de l'**Association d'activités sportives, l'UCPA**, qui essaimera des bases dans toute la France.

La même année il écrit : « **les jeunes ne sont plus des mineurs sous tutelles ou des êtres assistés, ce sont les citoyens de demain** ».

Très inspiré, il souhaite lancer la **Décentralisation** de son ministère et assure un premier mouvement de déconcentration, brisé par l'arrivée de son successeur **François Missoffe** en 1966 et qui va à contre courant de toute réforme.

Maurice Herzog devient membre du **Conseil Économique et Social**, puis est élu député de Haute-Savoie le 12 mars 1967, réélu en 1968, Vice-président à l'Assemblée nationale du groupe **UDR**, il devient Maire de **Chamonix** de 1968 à 1977.

Il ne lâche pas totalement la vie associative puisqu'il est membre de l'**Académie des Sports** et surtout membre puis membre honoraire du **Comité International Olympique** de 1970 à 1994.

Il reprend ses activités industrielles en devenant le PDG de la Société de Développement de l'Horlogerie de 1968 à 1991, administrateurs de plusieurs sociétés dont Bouygues et pendant quelques années président de la Société du tunnel du Mont-Blanc.

Il décède à Neuilly sur Seine, le 13 Décembre 2012.

Son HERITAGE

Si **Marie-Georges Buffet**, dans **l'Humanité** du 14 Décembre 2012 rappelait « que ce gaulliste était très soucieux d'expliquer comment, il avait voulu éradiquer , tout ce que le régime de Vichy avait voulu imprimer au Ministère », il aura surtout une vision d'avenir inspirée , lui permettant de promouvoir une politique innovante qui a compté.

Jacques Guéné, ancien président du FONJEP et ancien Secrétaire général de la Fédération Nationale Léo Lagrange, dira lors d'un colloque organisé par le Comité d'Histoire du Ministère de la Jeunesse et des Sports « **qu'il faut bien prendre conscience que vu du côté des associations, la période Herzog a été le point de départ d'une croissance exponentielle faramineuse. En tout cas au moment précis où cette politique est intervenue, elle a sans doute amplifiée et dans beaucoup de cas, provoquée , une croissance extraordinaire du monde associatif** ».

Jean-Marie Mignon dans son ouvrage « **Histoire de l'Éducation Populaire** » écrira , « **Je crois que le grand mérite de Maurice Herzog a été de créer, des structures à l'intérieur desquelles les moyens de développement ont été donnés aux associations. La période de la Cogestion a été vraiment une période de débats sur ce que l'État et les associations pouvaient faire ensemble** ». Il a su « **mettre en place un mode de relation fructueux et confiant entre son administration et les associations et mouvements. Il va s'acquitter de sa charge avec une volonté constante d'apolitisme, ce qui représente un sérieux numéro d'équilibriste entre les positions plutôt conservatrices de son gouvernement et les idéologies souvent antagonistes qui traversent le champ associatif** ».

BIBLIOGRAPHIE

- ° « Annapurna, premier 8000 » par M. Herzog. Ed. Arthaud. Col. Sempervivium. 1951
- ° « L'autre Annapurna » par M.Herzog . Ed. R. Laffont. 1998
- ° « Renaître, une autre vie après l'Annapurna » Ed. Jacob-Duvernoy
- ° « Maurice Herzog, le survivant de l'Annapurna » Catherine de Baecque . Ed. Arthaud. 2011
- ° « Carnets du vertige » par Louis Lachenal . Ed. Guérin 1997
- ° « Du haut Commissariat au Secrétariat d'Etat 1958-1966 Comité d'Histoire du Ministère, entretien de Gilbert Barillon avec M.Herzog . 1998
- ° « Une histoire de l'éducation populaire » par J.M. Mignon. Ed. La Découverte. 2007
- ° « L'animation professionnelle » par J.P. Augustin et J.C. Gillet . Col. Débats Jeunesse Ed. L'Harmattan. 2000

SOURCES

- www.huma.fr 4 Décembre 2012. Un héros à l'image ternie
- www.liberation.fr 14/12/2012 La fin d'un mythe par Pascal Nivellet
- www.sports.gouv.fr/IMG/archives/pdf/Depliant_ColloqHerzog-BAT.pdf
« Un Septennat pour l'affirmation d'une politique jeunesse et sports »
Comité d'Histoire du Ministère. 93 pages. 2008.Par Françoise Tétard, Denise Barriolade, J.F.Charlet, J.C. Richez.
- Www.sports.gouv.fr/IMG/lavieassociativelacogestion
« La vie associative, la cogestion, l'éducation populaire, l'émergence des élites » par J. Guéné et J.F. Chosson.
- Www.universalis.fr article de Pierre Lagrue, historien du sport.
- Www.cairn.info/revue-inflexions. 2012. N°19. Pages 11à 115 de Jean-René Bachelet
« Maurice Herzog architecte d'une politique sportive comme grande cause nationale »
- Dictionnaire biographique des militants. G. Poujol et M.Romer. Ed. L'Harmattan 1996.
Article de Françoise Tétard